



SUD-Collectivités Territoriales de Saint-Herblain

Mail : sudct.saintherblain@gmail.com

Tel : 02-28-25-21-73

BLOG: <http://sudctsaintherblain.wordpress.com/>

Pourquoi SUD se retire du COSC

Tous les élus SUD du COSC ont démissionné de leur mandat en février 2019, du bureau dans un premier temps, pour les 5 qui y siégeaient, puis du CA. Les suppléants de la liste SUD sollicités pour leur succéder ont tous décliné la proposition. Il n'y a donc à l'heure actuelle plus un seul membre de SUD siégeant au COSC, sachant que les agents de la Ville de Saint-Herblain ont voté à 52% fin 2016 en faveur de la liste présentée par SUD, leur octroyant pour une durée de 4 ans 8 sièges sur 15 au CA.

Petit éclairage historique qui a conduit le COSC dans cette impasse :

1. En 2015, la présidente du COSC, élue sous bannière CFDT, démissionne de son syndicat pour des raisons qui lui appartiennent et rejoint le syndicat SUD. Elle conserve toutefois son poste de présidente du COSC.
2. En novembre 2016 SUD obtient 8 sièges au COSC, et la présidente sortante, élue au CA sous la bannière SUD, est réélue présidente grâce aux agents qui ont voté majoritairement pour notre syndicat et aux élus SUD lors du CA.
3. En novembre 2018, les élus SUD du CA renouvellent leur confiance à la présidente, qui est réélue lors des élections de mi-mandat.
4. Lors du bureau du COSC début février 2019 la présidente se retrouve en désaccord sur certains dossiers avec l'ensemble des membres du bureau, qui, eux, partagent unanimement les mêmes points de vue.
5. Suite à ce bureau la présidente du COSC annonce au CA et à l'administration qu'elle démissionne de SUD tout en conservant son mandat.
6. Les élus SUD du bureau présentent leur démission en raison des désaccords profonds qui les opposent à la présidente sur de nombreux dossiers.

La confiance du bureau envers la présidente s'est rompue, il n'était plus possible pour les élus SUD de travailler sereinement dans ces conditions, ce qui aurait nui à l'intérêt des agents. Cette notion de confiance est fondamentale, elle fait partie de l'ADN de SUD.

De ce fait, nous préférons nous retirer totalement du COSC afin de ne pas raviver des tensions qui pourraient entraver la bonne évolution de ses dossiers. Le bon fonctionnement du COSC ne peut découler que du travail d'une équipe unie et soudée.

Nous espérons que les agents retiendront tout le travail que les élus SUD du COSC ont accompli pour eux, grâce à un investissement jamais démenti durant ces 2 années.

Nous quittons provisoirement le COSC pour y revenir plus tard dans un climat apaisé.

Nous remercions la cellule administrative pour le travail accompli et le plaisir sincère que nous avons éprouvé à mener le COSC à leur côté, ainsi que l'ensemble des agents qui nous ont manifesté leur confiance.

Saint-Herblain, le 5 mars 2019